

# BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

JUILLET  
2018

## PRINCIPALES TENDANCES

A fin juillet 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

### Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 0,9%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 18,8% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,2% : droits de douane (+12,8%), TVA à l'importation (+7,7%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-1,2%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+10,9%) et des autres TIC (+4,9%) ;
- 3- le recul de la fiscalité domestique de 0,9% : IS (-8,5%), IR (+4,7%), TVA à l'intérieur (+4,6%), droits d'enregistrement et timbre (-1,8%) et majorations de retard (+21,9%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 202,1% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (26,3 MMDH contre 1,9 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.098 MDH contre 648 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (5.115 MDH contre 5.343 MDH) et des fonds de concours (115 MDH contre 761 MDH).

### Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 58% et un taux d'émission sur engagements de 81% contre respectivement 57% et 82% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2,7%, en raison de l'augmentation de 4,9% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 1,7% des dépenses de personnel et de 10,8% des autres dépenses de biens et services, et de l'augmentation de 0,9% des charges en intérêts de la dette, conjuguée à la baisse de 17,6% des émissions de la compensation et de 0,8% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 3.397 MDH contre 4.091 MDH à fin juillet 2017.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 3,1%, passant de 34,1 MMDH à fin juillet 2017 à 35,1 MMDH à fin juillet 2018, en raison de l'augmentation de 2,2% des dépenses des ministères et de 4,5% des charges communes.

### Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 30,9 MMDH contre un solde positif de 9 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 20,2 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 15,9 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 18,2 MMDH à fin juillet 2017 compte tenu d'un solde positif de 7 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 447 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 1.925 MDH à fin juillet 2017.

## SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales)

En millions de dirhams

	Juillet 2017	LF 2018	Juillet 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>133 707</b>	<b>233 813</b>	<b>158 905</b>	<b>68%</b>	<b>18,8%</b>
<b>1.1- Recettes fiscales<sup>(1)</sup> :</b>	<b>122 253</b>	<b>218 605</b>	<b>124 303</b>	<b>57%</b>	<b>1,7%</b>
Impôts directs	55 977	97 869	54 756	56%	-2,2%
Impôts indirects	50 781	93 471	53 578	57%	5,5%
Droits de douane	5 153	9 734	5 815	60%	12,8%
Droits d'enregistrement et de timbre	10 342	17 531	10 154	58%	-1,8%
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>11 454</b>	<b>15 208</b>	<b>34 602</b>	<b>228%</b>	<b>202,1%</b>
Monopole et participations	5 343	9 821	5 115	52%	-4,3%
Domaine	212	355	219	62%	3,3%
Autres recettes <sup>(2)</sup>	5 899	5 032	29 268 <sup>(*)</sup>		
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES<sup>(3)</sup></b>	<b>124 727</b>	<b>223 027</b>	<b>128 039</b>	<b>57%</b>	<b>2,7%</b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>95 275</b>	<b>174 996</b>	<b>99 933</b>	<b>57%</b>	<b>4,9%</b>
Personnel	61 620	108 854	62 649	58%	1,7%
Autres biens et services <sup>(3)</sup>	33 655	66 142	37 284	56%	10,8%
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>17 654</b>	<b>27 112</b>	<b>17 819</b>	<b>66%</b>	<b>0,9%</b>
Intérieure	15 720	23 470	15 923	68%	1,3%
Extérieure	1 934	3 642	1 896	52%	-2,0%
<b>2.3- Compensation<sup>(3)</sup></b>	<b>8 426</b>	<b>13 719</b>	<b>6 942</b>	<b>51%</b>	<b>-17,6%</b>
<b>2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux</b>	<b>3 372</b>	<b>7 200</b>	<b>3 345</b>	<b>46%</b>	<b>-0,8%</b>
<b>3- SOLDE ORDINAIRE</b>	<b>8 980</b>	<b>10 786</b>	<b>30 866</b>		
<b>4- INVESTISSEMENT<sup>(3)</sup></b>	<b>34 092</b>	<b>68 230</b>	<b>35 145</b>	<b>52%</b>	<b>3,1%</b>
<b>5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR</b>	<b>6 645</b>	<b>5 238</b>	<b>-17 348<sup>(*)</sup></b>		
<b>6- SOLDE DES SEGMA</b>	<b>305</b>	<b>0</b>	<b>1 428</b>		
<b>7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL<sup>(4)</sup></b>	<b>-18 162</b>	<b>-52 206</b>	<b>-20 199</b>		
<b>8- VARIATION DES INSTANCES</b>	<b>-6 633</b>	<b>0</b>	<b>-3 663</b>		
<b>9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT</b>	<b>-24 795</b>	<b>-52 206</b>	<b>-23 862</b>		
<b>10- FINANCEMENT INTERIEUR :</b>	<b>29 856</b>	<b>31 332</b>	<b>28 235</b>		
Dont :					
Adjudications	19 722		21 136		
Dépôts au Trésor	1 322		2 430		
Compte courant à BAM	-708		-656		
<b>11- FINANCEMENT EXTERIEUR :</b>	<b>-5 061</b>	<b>20 874</b>	<b>-4 373</b>		
Tirages et dons	5 432	26 107	886		
Amortissement	-10 493	-5 233	-5 259		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

## RECETTES ORDINAIRES

	Juillet 2017	LF 2018	Juillet 2018	Taux de réalisation	Variation en %
<b>RECETTES FISCALES<sup>(1)</sup></b>	<b>122 253</b>	<b>218 605</b>	<b>124 303</b>	<b>57%</b>	<b>1,7%</b>
<b>IMPÔTS DIRECTS</b>	<b>55 977</b>	<b>97 869</b>	<b>54 756</b>	<b>56%</b>	<b>-2,2%</b>
<i>Taxe Professionnelle</i>	264	332	282	85%	6,8%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	30 691	51 669	28 097	54%	-8,5%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	23 941	41 848	25 060	60%	4,7%
<i>Taxe d'Habitation</i>	25	48	28	58%	12,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 023	3 814	1 247	33%	21,9%
<i>Autres<sup>(2)</sup></i>	33	158	42	27%	27,3%
<b>DROITS DE DOUANE</b>	<b>5 153</b>	<b>9 734</b>	<b>5 815</b>	<b>60%</b>	<b>12,8%</b>
<b>IMPÔTS INDIRECTS</b>	<b>50 781</b>	<b>93 471</b>	<b>53 578</b>	<b>57%</b>	<b>5,5%</b>
<b>TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :</b>	15 330	27 387	15 850	58%	3,4%
<i>Tabacs manufacturés</i>	5 355	9 552	5 939	62%	10,9%
<i>Produits énergétiques</i>	9 099	16 079	8 992	56%	-1,2%
<i>Autres</i>	876	1 756	919	52%	4,9%
<b>TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :</b>	35 451	66 084	37 728	57%	6,4%
<i>à l'intérieur</i>	14 617	27 668	15 287	55%	4,6%
<i>à l'importation</i>	20 834	38 416	22 441	58%	7,7%
<b>DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE</b>	<b>10 342</b>	<b>17 531</b>	<b>10 154</b>	<b>58%</b>	<b>-1,8%</b>
<b>RECETTES NON FISCALES</b>	<b>11 454</b>	<b>15 208</b>	<b>34 602</b>	<b>228%</b>	<b>202,1%</b>
<i>Domaine</i>	212	355	219	62%	3,3%
<i>Monopoles et participations</i>	5 343	9 821	5 115	52%	-4,3%
<i>Fonds de concours</i>	761	0	115		-84,9%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	368	1 122	429	38%	16,6%
<i>Redevance gazoduc</i>	648	1 210	1 098	91%	69,4%
<i>Recettes diverses<sup>(3)</sup></i>	4 122	2 700	27 626 <sup>(*)</sup>		
<b>TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>133 707</b>	<b>233 813</b>	<b>158 905</b>	<b>68%</b>	<b>18,8%</b>

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(\*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

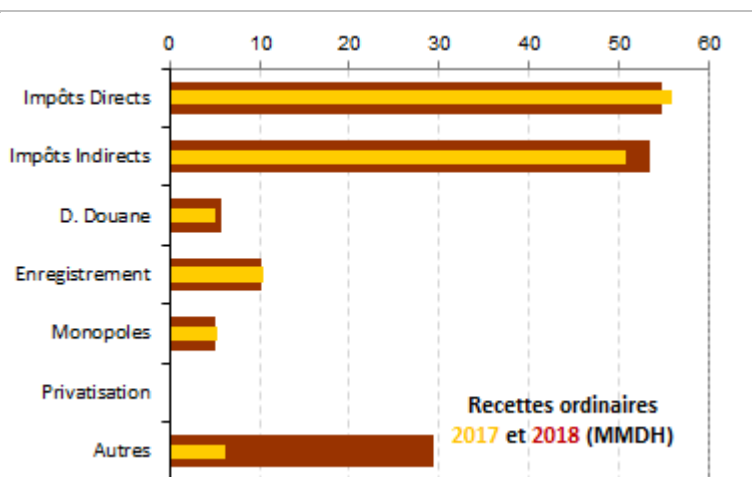
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin juillet 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 18,8% et des dépenses ordinaires émises de 2,7%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 30,9 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,9 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 4,4 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 28,2 MMDH.

## 1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 158,9 MMDH contre 133,7 MMDH à fin juillet 2017, en hausse de 18,8% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 0,9%.

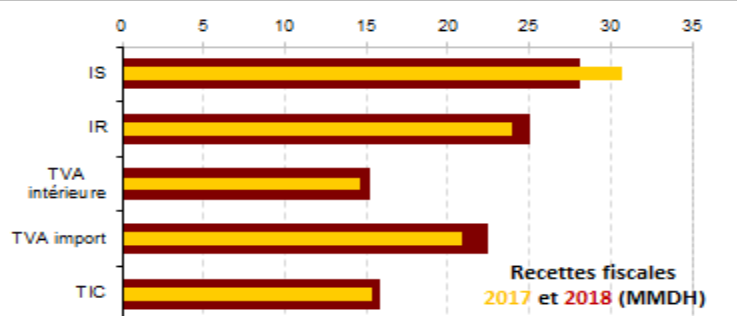
Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 202,1%, des droits de douane de 12,8%, des impôts indirects de 5,5%, conjuguée à la baisse des impôts directs de 2,2% et des droits d'enregistrement et de timbre de 1,8%.



### 1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 124,3 MMDH contre 122,3 MMDH à fin juillet 2017, en augmentation de 1,7% ou +2,1 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 6,2% et de la baisse de la fiscalité domestique de 0,9%.



#### 1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 37,2 MMDH à fin juillet 2018 contre 35,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,2% ou +2,2 MMDH.

##### - Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin juillet 2018 ont atteint 5,8 MMDH contre 5,2 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 12,8% ou +662 MDH.

##### - TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 22,4 MMDH à fin juillet 2018 contre 20,8 MMDH à fin juillet 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 7,7% ou +1,6 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 12,5% ou +427 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 6,7% ou +1.180 MDH.

##### - TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 8.992 MDH contre 9.099 MDH à fin juillet 2017, en diminution de 1,2% ou -107 MDH.

#### 1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 80,2 MMDH à fin juillet 2018 contre 80,9 MMDH à fin juillet 2017, soit une diminution de 0,9% ou -739 MDH.

### - Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 28,1 MMDH à fin juillet 2018 contre 30,7 MMDH un an auparavant, en diminution de 8,5% ou -2,6 MMDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

### - Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin juillet 2018 ont enregistré une augmentation de 4,7% par rapport à leur niveau à fin juillet 2017 (25,1 MMDH contre 23,9 MMDH), soit +1,1 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une stagnation par rapport à leur niveau de 2017 (2.373 MDH contre 2.372 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 3,2% ou +154 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Juillet 2017	Juillet 2018	Evolution en %
<b>IR total</b>	<b>23 941</b>	<b>25 060</b>	<b>4,7%</b>
<b>dont IR prélevé par la DDP</b>	<b>4 825</b>	<b>4 979</b>	<b>3,2%</b>

### -TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin juillet 2018 se sont établies à 15,3 MMDH contre 14,6 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 4,6% ou +670 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 3.194 MDH à fin juillet 2018 contre 3.960 MDH à fin juillet 2017. Les remboursements de TVA (3.194 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 2.234 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 958 MDH.

### - Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 10.154 MDH à fin juillet 2018 contre 10.342 MDH un an auparavant, soit une diminution de 1,8% ou -188 MDH.

### -Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 18,9% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 21,9% ou +224 MDH (1.247 MDH contre 1.023 MDH).

## 1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 34,6 MMDH contre 11,5 MMDH un an auparavant, en hausse de 202,1%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (26,3 MMDH contre 1,9 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.098 MDH contre 648 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopole (5.115 MDH contre 5.343 MDH) et des fonds de concours (115 MDH contre 761 MDH).

### - Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 5,1 MMDH à fin juillet 2018 contre 5,3 MMDH à fin juillet 2017, en baisse de 4,3% ou -228 MDH.

Les recettes de monopoles à fin juillet 2018 ont été versées notamment par Maroc Télécom (1.452 MDH contre 1.426 MDH), l'agence de la conservation foncière (1.250 MDH contre 1 MMDH), l'OCF (1 MMDH contre 1.341 MDH), Bank Al-Maghrib (382 MDH contre 386 MDH), l'ANRT (220 MDH) et l'ONDA (150 MDH contre 275 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
<b>B.A.M</b>	386	590	382	65%
<b>I.A.M</b>	1 426	1 460	1 452	99%
<b>O.C.P</b>	1 341	2 000	1 000	50%
<b>ANCFCC</b>	1 000	3 000	1 250	42%
<b>C.D.G</b>	0	200	0	0%
<b>Autres</b>	1 190	2 571	1 031	40%
<b>TOTAL</b>	<b>5 343</b>	<b>9 821</b>	<b>5 115</b>	<b>52%</b>

### - Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (26,3 MMDH contre 1,9 MMDH) et de la redevance gazoduc (1.098 MDH contre 648 MDH).

## Structure des recettes ordinaires

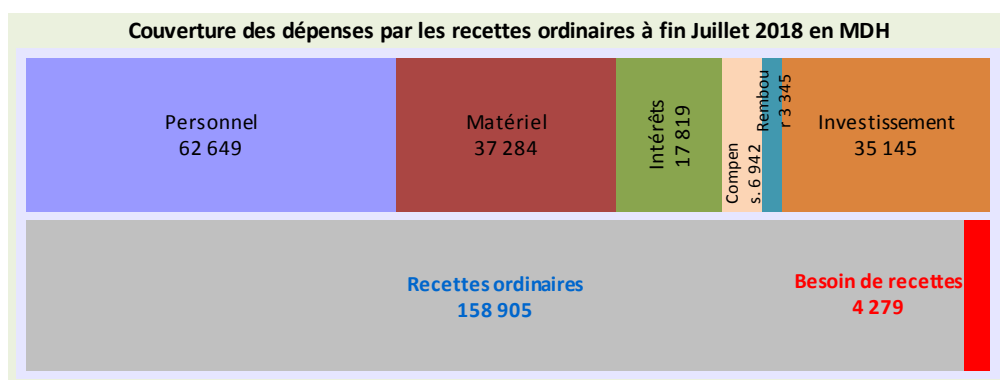
A fin juillet 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 81,3% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 37,7 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

### Principales natures de recettes du budget général à fin Juillet 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	37 728	▲ 6,4%	23,8%
	- à l'importation	22 441	▲ 7,7%	14,1%
	- à l'intérieur	15 287	▲ 4,6%	9,6%
2	Impôt sur les sociétés	28 097	▼ 8,5%	17,7%
3	Impôt sur le revenu	25 060	▲ 4,7%	15,8%
4	Droits d'enregistrement	10 154	▼ 1,8%	6,4%
5	TIC prod. énergétiques	8 992	▼ 1,2%	5,7%
6	TIC tabacs manufacturés	5 939	▲ 10,9%	3,7%
7	Droits de douane	5 815	▲ 12,8%	3,7%
8	Monopoles	5 115	▼ 4,3%	3,2%
9	Majorations de retard	1 247	▲ 21,9%	0,8%
10	Redevance gazoduc	1 098	▲ 69,4%	0,7%

## Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin juillet 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 124,1% contre 107,2% un an auparavant. Ainsi, à fin juillet 2018, 39,4% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 23,5% aux dépenses de matériel, 11,2% aux intérêts de la dette, 4,4% aux émissions de la compensation et 2,1% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

## 2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

### 2.1- ENGAGEMENTS

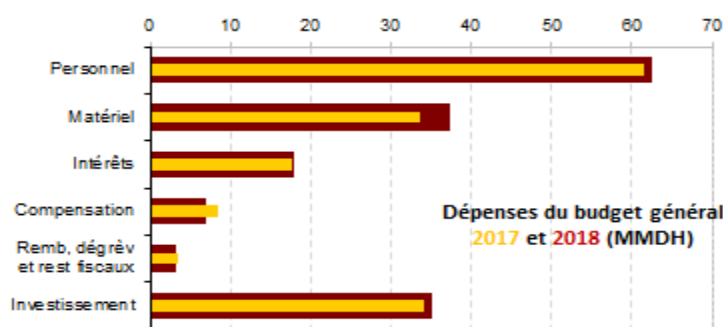
A fin juillet 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 307,5 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 58% contre 57% à fin juillet 2017. Le taux d'émission sur engagements a été de 81% contre 82% un an auparavant.

	Situation des engagements <sup>(*)</sup> de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
<b>Fonctionnement</b>	196 706	123 350	110 220	63%	89%
<b>Investissement</b>	79 900	53 919	35 145	67%	65%
<b>C.S.T</b>	184 865	92 641	67 361	50%	73%
<b>SEGMA</b>	5 948	2 089	764	35%	37%
<b>Dette</b>	61 844	35 518	35 518	57%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>529 263</b>	<b>307 516</b>	<b>249 008</b>	<b>58%</b>	<b>81%</b>

(\*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

## 2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 180,9 MMDH à fin juillet 2018, en baisse de 4,7% par rapport à leur niveau à fin juillet 2017, en raison du recul de 27% des charges de la dette budgétisée<sup>1</sup>, conjuguée à l'augmentation de 2,9% des dépenses de fonctionnement et de 3,1% des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Fonctionnement</b>	107 073	195 915	110 220	56%	2,9%
<b>Investissement</b>	34 092	68 230	35 145	52%	3,1%
<b>Dette</b>	48 669	61 844	35 518	57%	-27,0%
<b>TOTAL</b>	<b>189 834</b>	<b>325 989</b>	<b>180 883</b>	<b>55%</b>	<b>-4,7%</b>

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 42,9% des remboursements du principal (17,7 MMDH contre 31 MMDH) et de la hausse de 0,9% des intérêts de la dette (17,8 MMDH contre 17,7 MMDH).

### 2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 110,2 MMDH, dont 62,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 1,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 18,1% (25,7 MMDH contre 21,7 MMDH) et les charges communes ont baissé de 8,8% (18,6 MMDH contre 20,4 MMDH) en raison de la baisse des émissions de la compensation de 17,6% (6,9 MMDH contre 8,4 MMDH).

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a diminué de 0,8% en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.234 MDH contre 2.772 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (546 MDH contre 272 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Personnel</b>	61 620	108 854	62 649	58%	1,7%
<b>Matériel</b>	21 723	41 537	25 664	62%	18,1%
<b>Charges communes</b>	20 358	36 624	18 562	51%	-8,8%
dont compensation	8 426	13 719	6 942	51%	-17,6%
<b>Dépenses imprévues</b>		1 700			
<b>Remb, dégr, rest fiscaux</b>	3 372	7 200	3 345	46%	-0,8%
<b>TOTAL</b>	<b>107 073</b>	<b>195 915</b>	<b>110 220</b>	<b>56%</b>	<b>2,9%</b>

#### Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin juillet 2018 se sont établis à 62,6 MMDH contre 61,6 MMDH, en hausse de 1,7% par rapport à leur niveau de fin juillet 2017 ou +1 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 53,9 MMDH, en hausse de 1,6%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,6% et des rappels de 38%.

#### Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 37,3 MMDH, en hausse de 10,8% par rapport à leur niveau de fin juillet 2017 ou +3,6 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (8,3 MMDH contre 7,2 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (13,6 MMDH contre 10,3 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (1,6 MMDH contre 1,5 MMDH).

<sup>1</sup> Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

### Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 17,8 MMDH à fin juillet 2018 contre 17,7 MMDH à fin juillet 2017, en hausse de 0,9% ou +165 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,3% (15,9 MMDH contre 15,7 MMDH) et par la baisse de 2% de celles de la dette extérieure (1.896 MDH contre 1.934 MDH).

### Compensation

A fin juillet 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 6,9 MMDH contre 8,4 MMDH un an auparavant, en diminution de 17,6% ou -1,5 MMDH.

### Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 3.345 MDH contre 3.372 MDH, en baisse de 0,8% ou -27 MDH. Cette diminution s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (2.927 MDH contre 3.314 MDH) en raison de la diminution des remboursements de la TVA à l'intérieur (2.234 MDH contre 2.772 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (546 MDH contre 272 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>1- Fiscalité domestique</b>	<b>3 134</b>	<b>7 000</b>	<b>2 927</b>	41,8%	-6,6%
Impôt sur les sociétés	272	500	546	109,2%	100,7%
Impôt sur le revenu	30	100	55	55,0%	83,3%
TVA intérieure	2 772	6 280	2 234	35,6%	-19,4%
Majorations de retard	60	100	92	92,0%	53,3%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
<b>2- Fiscalité douanière</b>	<b>238</b>	<b>200</b>	<b>418</b>		75,5%
Droits d'importation	73	46	88		21,1%
TIC prod. énergétiques	63	39	145		130,3%
TIC tabacs manufacturés	4	2	28		
Autres TIC	6	4	14		
TVA à l'importation	92	53	142		54,3%
Autres	0	56	0		
<b>TOTAL</b>	<b>3 372</b>	<b>7 200</b>	<b>3 345</b>	<b>46,5%</b>	<b>-0,8%</b>

### SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin juillet 2018 a été positif pour 30,9 MMDH contre un solde ordinaire positif de 9 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin juillet 2018 est positif de 6,8 MMDH.

### 2.2.2- INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 35,1 MMDH à fin juillet 2018 contre 34,1 MMDH un an auparavant, en hausse de 3,1% ou +1,1 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 2,2% et des charges communes de 4,5%.

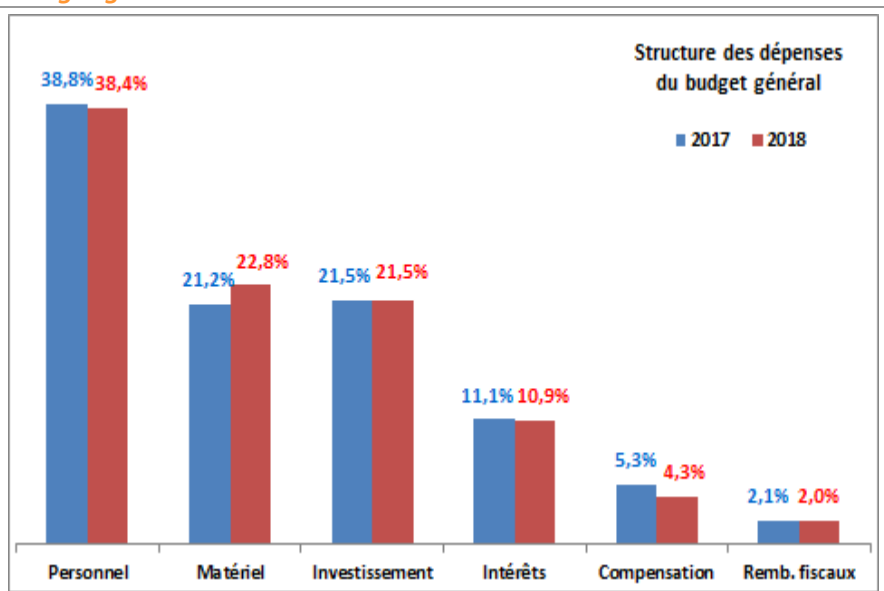
Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 12 MMDH contre 11,3 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
<b>Investissement total :</b>	<b>34 092</b>	<b>68 230</b>	<b>35 145</b>	<b>52%</b>	<b>3,1%</b>
<b>1- Ministères</b>	<b>20 660</b>	<b>48 787</b>	<b>21 106</b>	<b>43%</b>	<b>2,2%</b>
<b>2- Charges communes :</b>	<b>13 432</b>	<b>19 443</b>	<b>14 039</b>	<b>72%</b>	<b>4,5%</b>
- Concours divers	11 334	14 684	12 034	82%	6,2%
- Ristournes d'intérêts	146	230	154	67%	5,5%
- Autres	1 952	4 529	1 851	41%	-5,2%



### Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin juillet 2017 et fin juillet 2018 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de matériel, une stabilité de la part des dépenses d'investissement et une baisse de la part des dépenses de personnel, des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



### 3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 50 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 12 MMDH et de la rentrée de 447 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 67,4 MMDH compte tenu du versement de 26,3 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 1,1 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 17,3 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 6,7 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
<b>C.A.S</b>	37 095	72 824	37 991	31 328	65 580	57 118	-19 127
TVA des Coll.Terr.	15 193	28 322	16 169	16 041	28 322	15 615	554
Part régions (IS, IR)	3 021	6 275	3 590	1 980	6 275	2 865	725
I.N.D.H	1 206	3 096	1 013	925	3 096	931	82
Soutien prix. prd.alim.	201	600	166	0	600	0	166
F.S. Routier	1 361	2 700	1 287	1 855	2 700	1 225	62
F.D. Agricole	1 690	3 000	2 338	1 879	3 000	2 381	-43
Emploi domanial	1 110	1 040	810	768	1 040	543	267
Lutte contre chômage	1 098	1 200	1 187	811	1 200	792	395
Dons des pays du CCG	1 925	7 000	447	211	0	24 108	-23 661
Appui Cohés. Social	831	3 000	761	1 110	3 000	2 161	-1 400
F.S. Habitat	1 135	2 000	754	519	2 000	985	-231
Dévelop. Sport	1 154	800	1 063	452	800	472	591
Autres CAS	7 170	13 791	8 406	4 777	13 547	5 040	3 366
<b>C. Dép. Dotation(*)</b>	11 523	10 801	12 013	10 314	10 801	9 893	2 120
<b>Autres C.S.T</b>	10	174	9	341	2 180	350	-341
<b>TOTAL</b>	<b>48 628</b>	<b>83 799</b>	<b>50 013</b>	<b>41 983</b>	<b>78 561</b>	<b>67 361</b>	<b>-17 348</b>

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(\*) Comptes de dépenses sur dotation

#### 4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin juillet 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,2 MMDH contre 1,2 MMDH à fin juillet 2017, en hausse de 81%.

Les dépenses émises ont été de 764 MDH contre 913 MDH un an auparavant, en diminution de 16,3%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
<b>Exploitation :</b>	<b>434</b>	<b>0</b>	<b>1 410</b>		<b>224,9%</b>
Recettes	995	2 022	2 083	103%	109,3%
Dépenses	561	2 022	673	33%	20,0%
<b>Equipement :</b>	<b>-129</b>	<b>0</b>	<b>30</b>		<b>-123,3%</b>
Recettes	223	797	121	15%	-45,7%
Dépenses	352	797	91	11%	-74,1%

#### TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin juillet 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 68% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 57,4% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 51,5%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Juillet 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
<b>1- RECETTES ORDINAIRES</b>	<b><u>233 813</u></b>	<b><u>158 905</u></b>	<b><u>68,0%</u></b>	<b><u>74 908</u></b>
<b>1.1- Recettes fiscales :</b>	<b>218 605</b>	<b>124 303</b>	<b>56,9%</b>	<b>94 302</b>
<i>Impôts directs</i>	97 869	54 756	55,9%	43 113
<i>Impôt sur les sociétés</i>	51 669	28 097	54,4%	23 572
<i>Impôt sur le revenu</i>	41 848	25 060	59,9%	16 788
<i>Impôts indirects</i>	93 471	53 578	57,3%	39 893
<i>TVA à l'intérieur</i>	27 668	15 287	55,3%	12 381
<i>TVA à l'importation</i>	38 416	22 441	58,4%	15 975
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 387	15 850	57,9%	11 537
<i>Droits de douane</i>	9 734	5 815	59,7%	3 919
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	17 531	10 154	57,9%	7 377
<b>1.2- Recettes non fiscales :</b>	<b>15 208</b>	<b>34 602</b>	<b>227,5%</b>	<b>-19 394</b>
<i>Monopole et participations</i>	9 821	5 115	52,1%	4 706
<i>Domaine</i>	355	219	61,7%	136
<i>Autres recettes</i>	5 032	29 268	581,6%	-24 236
<b>2- DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b><u>223 027</u></b>	<b><u>128 039</u></b>	<b><u>57,4%</u></b>	<b><u>94 988</u></b>
<b>2.1- Biens et services :</b>	<b>174 996</b>	<b>99 933</b>	<b>57,1%</b>	<b>75 063</b>
<i>Personnel</i>	108 854	62 649	57,6%	46 205
<i>Autres biens et services</i>	66 142	37 284	56,4%	28 858
<b>2.2- Intérêts de la dette :</b>	<b>27 112</b>	<b>17 819</b>	<b>65,7%</b>	<b>9 293</b>
<i>Intérieure</i>	23 470	15 923	67,8%	7 547
<i>Extérieure</i>	3 642	1 896	52,1%	1 746
<b>2.3- Compensation</b>	<b>13 719</b>	<b>6 942</b>	<b>50,6%</b>	<b>6 777</b>
<b>2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales</b>	<b>7 200</b>	<b>3 345</b>	<b>46,5%</b>	<b>3 855</b>
<b>3- INVESTISSEMENT</b>	<b>68 230</b>	<b>35 145</b>	<b>51,5%</b>	<b>33 085</b>

#### DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 20,2 MMDH à fin juillet 2018, contre un déficit budgétaire de 18,2 MMDH un an auparavant.

## ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,5 MMDH à fin juillet 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 3,7 MMDH.

## 5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 23,9 MMDH contre un besoin de financement de 24,8 MMDH à fin juillet 2017 et d'un flux net négatif de 4,4 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 5,1 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 28,2 MMDH contre 29,9 MMDH à fin juillet 2017.

### FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin juillet 2018, le financement extérieur a été négatif de 4,4 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,3 MMDH et les tirages ont été de 886 MDH, dont 724 MDH auprès de la BIRD.

### FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 21,1 MMDH contre 19,7 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 2,4 MMDH contre 1,3 MMDH à fin juillet 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 656 MDH contre 708 MDH à fin juillet 2017.

### Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 67,1 MMDH à fin juillet 2018, en hausse de 2,4 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

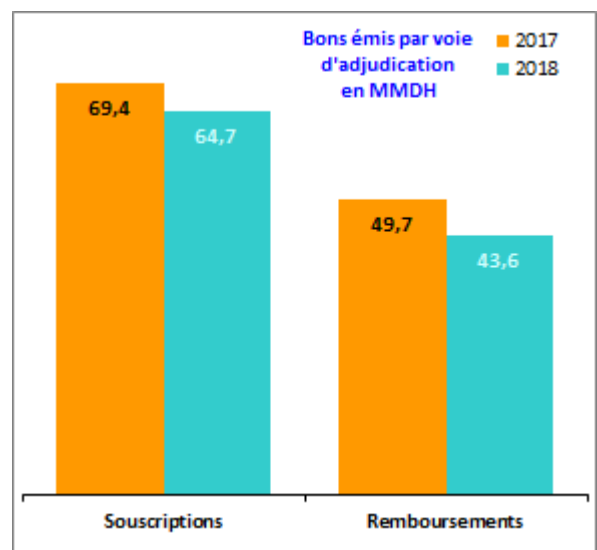
### Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,5 MMDH à fin juillet 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 5,1 MMDH effectués en juillet 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en août de la même année.

### Dette intérieure

S'élevant à 541 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 21,1 MMDH, résultant de souscriptions pour 64,7 MMDH et de remboursements pour 43,6 MMDH contre un recours pour un montant net de 19,7 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 69,4 MMDH et de remboursements pour 49,7 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
<b>Adjudications</b>	<b>516 707</b>	<b>64 712</b>	<b>43 576</b>	<b>537 842</b>	<b>4,1%</b>
13 semaines	418	511,0	928,7	0	
26 semaines	1 165	100,0	1 165,4	100	
52 semaines	24 693	7 910,1	16 293,2	16 309	
2 ans	51 012	29 315,6	10 786,8	69 541	
5 ans	140 581	17 860,0	10 971,3	147 469	
10 ans	98 240	5 816,5	0,0	104 056	
15 ans	123 665	3 093,4	3 430,4	123 328	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958	0,0	0,0	19 958	
<b>Autres</b>	<b>2 919</b>	<b>3 278</b>	<b>3 071</b>	<b>3 126</b>	<b>7,1%</b>
<b>Total</b>	<b>519 626</b>	<b>67 990</b>	<b>46 647</b>	<b>540 968</b>	<b>4,1%</b>



### Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin juillet 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 11 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	1 252,6	
5 ans	5 883,5	8 236,4
10 ans		2 126,7
15 ans	567,7	1 012,1
<b>Total</b>	<b>11 043,8</b>	<b>11 375,2</b>